



Législature 2025-2030
Séance du 22 juin 2026
DM 04-2026

DM 04-2026 – DELIBERATION RELATIVE A LA REVISION DU REGLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2020

Vu l'article 30, al. 2, lettre c de la Loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 (LAC) ;

Vu le Règlement du Conseil municipal du 14 décembre 2020, modifié le 15 septembre 2025 ;

Vu la nécessité de réviser le règlement en lien avec la Loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 (LAC) ;

Vu le travail et le préavis de la Commission gestion et communication du 28 avril 2026 ;

Vu les remarques du Service des affaires communales du 15 mai 2026 ;

Sur proposition du Conseil administratif ;

Le Conseil municipal

DECIDE

par  **voix favorables**  **voix défavorables**  **abstentions**

D'adopter le règlement révisé du Conseil municipal dans sa version du 28 avril 2026.



Eric PROVINI
Président



Guillaume SCHLAEPFER
Secrétaire